

Dans le cadre de l'obligation légale par la loi LAMY (21 février 2014) d'évaluer le contrat de ville, les pilotes de ces contrats de ville doivent aujourd'hui définir les objectifs de suivi et d'évaluation du contrat, la gouvernance spécifique de l'évaluation et les objets à évaluer ou questionnements évaluatifs qui seront posés, le tout dans un référentiel d'évaluation ou dans une annexe au contrat de ville par exemple.

L'IREV propose donc un atelier de qualification pour accompagner plusieurs territoires à construire cette évaluation. Dans un format « formation-action », le cycle permettra d'articuler la théorie, les méthodes et les pratiques liées à l'évaluation, mais surtout de donner sens à l'exercice évaluatif dans la perspective, pour chaque territoire représenté, de construire une connaissance utile aux différents acteurs impliqués dans le contrat de ville (élus, techniciens, etc.).

Cet atelier de qualification sera animé par Pascale MARGUERETTAZ, consultante spécialisée sur les questions de cohésion sociale et d'évaluation des politiques publiques, et se déroulera en 4 journées réparties de novembre à mi-janvier.

Il reste quelques places, **n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé** pour connaître les conditions et dates du cycle !

#### Public visé :

- Chefs de projet politique de la ville et renouvellement urbain des intercommunalités ou communes pilotes des contrats de ville,
- Délégués du Préfet,
- Référents territoriaux du Conseil Régional ou du Conseil Départemental.

Type d'actualites: [Actu de l'IREV](#) [1]

Dates: Mardi 29 septembre 2015 - 02:00

Thématiques: [Méthodologie](#) [2]

[Observation](#) [3]

[Politique de la ville - DSU](#) [4]

Territoires : [Région Hauts de France](#) [5]

Publié le 29 septembre 2015

**URL de la source (modifié le 30/09/2015 - 17:44):** <https://www.irev.fr/actualites-0/cycle-de-qualification-sur-levaluation-du-contrat-de-ville-il-reste-quelques-places>

#### Liens

[1] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4314>

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3690>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3691>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>

[5] <https://www.irev.fr/region-hauts-de-france-1>